RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# CAP Arts de la broderie

MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

## Attestation de stage professionnel

en Arts de la broderie pour le candidat à l'examen

L'arrêté du 11 septembre 2024 précise toutes les informations concernant les stages ou expérience professionnelle : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050217051

Conformément au règlement d'examen, le candidat doit réaliser, dans les trois années précédant la session d'examen un stage professionnel dans une entreprise proposant des activités en adéquation avec **l'examen d'une durée minimale de quatorze semaines, sur la base d'un calcul de 35 heures / semaine soit 490 heures**. Une **attestation de(s) l'entreprise(s) justifiant les stages effectués** dans les conditions requises **devra être fournie par le candidat. En l'absence de cette attestation dûment complétée et signée, l'inscription sera annulée**

**Date limite de retour de(s) l'attestation(s) : 7 janvier 2027**

### LE CANDIDAT

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### L'ENTREPRISE

Type d'entreprise : .....

Dénomination sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Activité : .....

Code APE de l'entreprise : ..... Numéro de SIRET : .....

Madame, Monsieur (nom prénom)....., exerçant la fonction de ..... représentant l'entreprise désignée ci-dessus atteste sur l'honneur que le candidat au CAP Broderie désigné,

- a réalisé dans l'entreprise un stage professionnel : **du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... /..... ,**
  **soit un total de ..... semaines sur la base de ..... heures hebdomadaires,**
- a effectué dans ce cadre **les tâches suivantes :**

Le service des examens et concours vérifiera la recevabilité du dossier d'inscription, notamment les attestations de stages professionnels. Si besoin, l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge de la spécialité contrôlera la véracité des attestations.

Fait à ....., le .....

Cachet de l'entreprise :

Signature du représentant de l'entreprise